

Compte rendu de la séance du mercredi 23 novembre 2016

Président : MASCARAS Jean-luc

Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Monsieur Eric GRAU, Madame Martine ARBERET, Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Madialéna DUTHU, Monsieur Christophe GASSET, Mademoiselle Emilie CIBAT, Madame Marie-Hélène MORONI

Réprésentés :

Monsieur Cédric BIRADES par Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE par Monsieur Jean-Luc MASCARAS

Administration générale et pouvoir de police

- compte-rendu formation et rendez-vous à l'ADAC
- situation de pouvoir de police suite à lettre de procédure contradictoire : courrier de mise en demeure à adresser

Agents de la commune

- Le « document unique » (conditions de travail, formation) a atteint les objectifs et a été validé par le CDG.
- La 2° tranche de l'IAT a été définie pour chaque agent et sera versée prochainement.

Finances

- L'autorisation de dépenses d'investissement de 2017 (25% du BP de 2016) à Monsieur le Maire a été adoptée à l'unanimité.
- Au regard des indices de référence, les loyers communaux ne seront pas augmentés pour 2017.

Ecole

- Mme Sentubery-Chagnot a présenté le dossier de convention de participation des communes aux frais de fonctionnement après une rencontre avec les maires. L'ADAC apporte ses conseils à ces dossiers afin d'être en conformité avec la loi.
- Remerciements des parents d'élèves pour les différents travaux effectués au sein des salles de classes et de la cour ainsi que de la rénovation et l'installation de l'informatique dans toutes les classes
- La délibération (14 pour, 1 contre) a été prise quant à l'adhésion à la cuisine centrale communautaire à compter du 1° janvier 2017 dans les mêmes conditions financières (coût du repas pour les parents 3,60 €). Les agents de service sont partis en formation pour les normes de préparation.
- La convention de mutualisation pour les TAP entre Montgaillard, Trébons et Pouzac a été signée.

Travaux/Voirie/Réseaux

- le programme des travaux pour 2017 (chemin du Bédât et chemin de Broquère) avec le SDE pour l'éclairage public a été validé, Monsieur Eric Grau étant le référent de ce dossier.

- Les travaux de mise en place des feux au croisement RD 935/ RD 26 ont été validés à l'unanimité : 49% à la charge de la commune. Seul regret : la période hivernale ne va pas permettre le démarrage de ceux-ci avant la fin de l'année.
- Des illuminations pour les fêtes ont été achetées, elles seront posées semaine 48 (avenue de la Mongie et centre bourg) et seront aux normes et plus économiques.

Bâtiments

- clocher du village : le condensateur très ancien de la sonnerie n'est plus fonctionnel et n'a aucune référence. De ce fait il a fallu enlever le moteur pour tenter de trouver le modèle compatible en l'envoyant à l'usine concernée.
- Travaux de l'église : ils doivent être terminés avant Noël ; des problèmes d'échafaudage adaptés vu la hauteur doivent être résolus rapidement.
- Après diverses recherches d'informations, après la rencontre avec les locataires, le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'aliénation immobilière des parcelles n° 28 et n° 29 (ex maison Trouillé), en totalité ou en partie. Monsieur le Maire est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires.
- Les « inaugurations » officielles de l'APC et de la bibliothèque auront lieu respectivement les 09 décembre (16h45) et 10 décembre (10h45).
- Il y a un problème d'humidité dans certains appartements des gîtes, un diagnostic va être effectué pour déterminer l'origine

Environnement

- Des plantations ... c'est la période de la Sainte Catherine ... ont eu lieu sur différents sites du village dont un pommier planté par l'association des conscrits lors de la fête locale.... un autre le sera par les Baladeurs Micoutès....
- Le renouvellement des trois concessions des ruchers sur la forêt communale du Chiroulet est accepté, Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions.

Eglise/Cimetière

- Deux demandes de concessions ont été validées : familles Meynier et Sintier.
- Une réflexion avec Madame Marylis Dubau-Gragnon va être engagée sur les concessions, la concession à perpétuité étant devenue obsolète.

Associations

- la 2° édition « à la rencontre des associations pouzacaises » aura lieu le 24 juin 2017 et se terminera avec le feu de la Saint Jean. Monsieur Christian Ferrer réunira les associations dès le 30 novembre.

CCHB

- le SCoT : de nombreuses réunions se succèdent afin de finaliser le DOO (document d'orientation et d'objectif)
- une motion pour la CAF a été prise à l'unanimité. Elle fait suite à la mise à l'écart de l'entre prise pour le marché des trains de banlieue qui porte préjudice à la pérennité de l'emploi et au tissu économique du territoire.
- des réunions pour évoquer les « mobilités douces » (voies piétonnes et cyclables) ont lieu pour la mise en concordance avec le SCoT. La commune s'est positionnée sur des aires de covoiturage et des voies vertes vers la zone commerciale.
- Les premières réunions sur la « mutualisation » au sein du territoire ont commencé ; les secrétaires de mairies et prochainement Monsieur le Maire ont été convoqués.

Autres/Divers

- Remerciements de la famille Isac.
- Information sur l'élaboration du bulletin annuel
- Un conseil municipal aura lieu après la mi-décembre ; orientations budgétaires et CCHB seront à l'ordre du jour.